



FONCTION PUBLIQUE

FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique **FORCE OUVRIÈRE**
46, rue des petites écuries 75010 PARIS – contact@fo-fonctionnaires.fr – 01.44.83.65.55

DECLARATION FO FONCTION PUBLIQUE – CONFERENCE PERSPECTIVES SALARIALES

– 27 OCTOBRE 2021 -

Madame la Directrice Générale, Mesdames et Messieurs,

Pour faire suite à la présentation des 2 personnalités choisies par la ministre pour animer les groupes de travail de la conférence perspectives salariales que vous venez d'effectuer, FO FP tient à exprimer sa position tant sur la forme que sur le fond et, bien entendu ses revendications.

Cette conférence ne peut se dissocier du contexte social et économique actuel et réfléchir en étant « hors sol ».

Sur le plan politique, à quelques mois des élections présidentielles et législatives, FO FP tient à rappeler sa totale indépendance et n'appellera pas à voter pour un candidat ou un parti quel qu'il soit.

De même, des précisions devront être apportées sur l'objectif de ces réunions car, pour FO FP, elles ne peuvent en aucun cas être le lieu où se coconstruirait une démarche programmatique sur la politique salariale des fonctionnaires et agents publics, en faveur de la majorité en place.

De plus, FO FP rappelle sa totale opposition à une réflexion sur une nouvelle politique salariale qui consacrerait, comme l'a dit la ministre, « une rupture assumée avec les augmentations générales du point d'indice ».

Sur le plan social, cette conférence ne peut se résumer à une réflexion pour l'avenir et exclure toutes améliorations du pouvoir d'achat pour tous les agents dès 2022.

Pour FO FP, il y a urgence à revaloriser la valeur du point d'indice et à augmenter les traitements et salaires par une refonte de la grille.

Rappelons que FO FP ne confond pas revalorisation et augmentation.

Revaloriser la valeur du point d'indice, c'est compenser a minima l'inflation et ce, pour tous les agents, tout en donnant de la valeur à la grille.

Augmenter les traitements et salaires, c'est la grille indiciaire avec le principe du déroulement de carrière et les avancements d'échelon, de grade, etc.

Pour terminer, FO FP affirme que ne pas valoriser les corps et cadres d'emploi concourt à dévaloriser l'emploi public, donc à déclasser ceux qui ont choisi d'œuvrer pour le service public, et également participe à la perte d'attractivité de la Fonction Publique.